	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Fiche 3 : Réinitialisation du mot de passe du compte (Parent ou Elève)	- Mise à jour 26/11/2015

I. Accéder à la page d'authentification

- en utilisant l'adresse internet des téléservices : www.ac-bordeaux.fr/teleservices



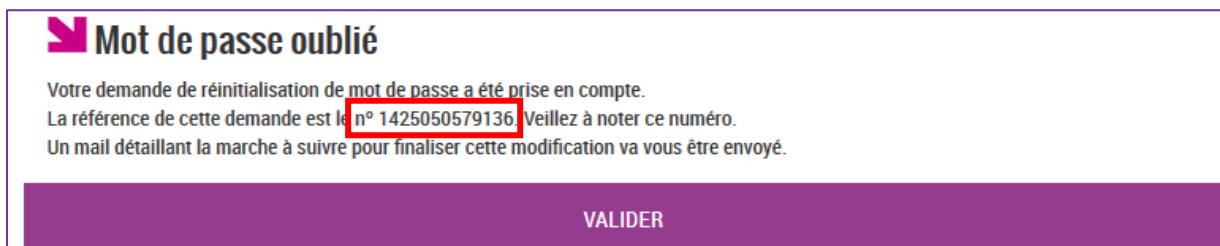
II. Saisir l'identifiant de votre compte téléservices




- La validation de la saisie de votre identifiant débouche sur au moins 2 types de résultat :

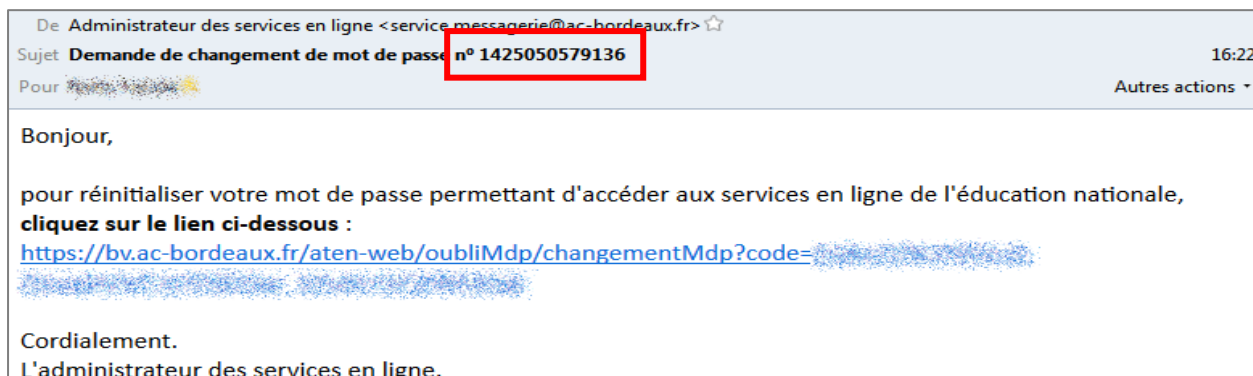
- **Identifiant trouvé**
- **ou identifiant non reconnu** (qui peut inclure un 3^{ème} cas pour un identifiant partiellement reconnu)

III. Identifiant trouvé



	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Fiche 3 : Réinitialisation du mot de passe du compte (Parent ou Elève)	- Mise à jour 26/11/2015

- Un email est alors envoyé sur la boîte rattachée au compte Téléservices avec pour sujet de cet envoi, le numéro référence de votre demande (voir ci-dessus l'encadré rouge).



- Comme indiqué ci-dessus, en cliquant sur le lien contenu dans ce mail, vous terminerez la réinitialisation de votre mot de passe :

👉 Votre mot de passe

Veillez saisir votre identifiant ainsi que votre nouveau mot de passe.

votre identifiant*

votre nouveau mot de passe*

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

...confirmation du nouveau mot de passe*

**Champ obligatoire*

VALIDER

ANNULER

IV. Identifiant non reconnu

Cet identifiant n'est pas reconnu. Veuillez réessayer.

L'identifiant n'existe pas dans l'annuaire des Téléservices, si vous avez oublié votre identifiant vous pouvez :

- Soit passer par la demande autonome de récupération d'identifiant (voir la fiche concernée).
- Soit le demander à l'établissement où est scolarisé l'enfant.

V. Identifiant partiellement reconnu

Vous devez valider votre adresse mail afin de pouvoir modifier votre mot de passe. En cas de problème, veuillez contacter votre établissement.

Plusieurs raisons possibles pour l'affichage de cet écran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservices
- Vous n'avez pas cliqué sur le lien de confirmation de la création de votre compte (valable 3 mois) (Voir chapitre Création du compte)

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a fourni la notification de votre compte Téléservices.